



Arret de travail fonction publique

Par **Luna64**, le **08/03/2016** à **09:18**

Bonjour,rnrnJe suis en arrêt de travail. Ma hiérarchie s'est rendue à mon domicile afin de me contrôler mais étant absente, ils sont allés frapper chez mes voisins pour leur demander des renseignements me concernant. Ont-ils le droit d'agir ainsi?rnrnMerci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **08/03/2016** à **09:24**

Bonjour,rnrnJe suppose qu'il s'agit, non de votre hiérarchie, mais d'un médecin-contrôleur. Si le contrôle s'est fait durant les heures de "sortie", cela n'aura aucune incidence mais si ce contrôle =a eu lieu durant les heures où vous deviez être chez vous, à moins de prouver que vous étiez en consultation médicale ayant un rapport avec votre arrêt de travail, votre caisse de sécu. risque fort de vous supprimer vos indemnités journalières.